



Le mot
du maire 2

Le dossier 3

Informations
mairie 8

Enfance
Jeunesse 18

Les Assoc' 20

Culture & Vie
Revéloise 25

Agenda
Infos utiles 28

Mot du maire

Nous vivons une période où le temps s'accélère. Une information chasse l'autre, un sujet chasse le précédent et nous vivons dans un tourbillon qui paraît sans fin. Et pourtant, vous avez entre les mains le n°100 du Revel Dialogue. Cet anniversaire me donne l'occasion de mesurer le chemin parcouru en une trentaine d'années. Du feuillet A4 des années 80 au journal d'aujourd'hui, la communication est en perpétuelle évolution.

Aujourd'hui on tente d'expliquer comment nous prenons nos décisions en donnant un maximum d'informations via le journal, le site, les brèves ou la liste revel-infos. Et malgré notre volonté et les efforts fournis, nous avons conscience qu'elle peut aux yeux de certains être encore insuffisante. Mais ne pensez vous pas que si l'information est un droit pour chacun, elle nécessite aussi une démarche personnelle d'aller la chercher pour mieux la comprendre ? Les équipes municipales se sont succédées sans réel service dédié à cette mission. Et pourtant, depuis toutes ces années le souci est constant et progressif d'apporter une transparence sur les actions menées. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont donné du temps (et souvent énormément) et de leur créativité pour rendre notre RD plus attrayant, plus limpide et agréable. Pour notre équipe, la communication reste un sujet essentiel.

En parallèle de l'information diffusée de manière générale ou globale, l'ensemble des services administratifs et techniques répondent à une multitude de demandes individuelles le plus souvent par mail. Sachons reconnaître que cela aussi contribue à une communication plus performante et adaptée.

Communiquer nécessite de prendre du recul et un temps de pause. C'est un exercice fastidieux qui exige du temps mais au final, n'est-il pas primordial de se poser pour appréhender encore mieux les actions en cours et à venir ?

Encore un grand merci à toutes celles et ceux qui s'investissent.



Date limite de dépôt
des brèves de juin :
19 mai 2017

Revel Dialogue N°100

Responsable de la Rédaction : **Thierry Mazille**

Comité de rédaction : **Jean-Marc Belleville, Céline Bernigaud, Stéphane Mastropietro**

Relecture et mise en page : **Mireille Berthuin, Luc Descotils**

Pour faciliter la mise en oeuvre du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne, d'envoyer vos photos à part dans la meilleure résolution, et de nous transmettre le tout par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com



Wattaubalcon : contre le réchauffement climatique, **prenez part à l'action !** Ensemble, nous sommes une partie de la solution.

Grési21, la société coopérative citoyenne qui œuvre pour le développement des énergies renouvelables fête ses 1 an ce mois-ci. Entièrement gérée par des bénévoles, elle a permis l'installation de toitures photovoltaïques sur 22 bâtiments publics et privés de Crolles, Bernin et du plateau de Chartreuse.

Wattaubalcon, le projet de déploiement de Grési21 sur le Balcon de Belledonne, se concrétise aujourd'hui sur le territoire de Revel, Saint Martin d'Uriage, Saint Jean le Vieux, La Combe de Lancey et Chamrousse: 12 toitures seront équipées de panneaux solaires à l'automne 2017 et autant sont encore à l'étude. A Revel, cela concerne un toit de particulier et les toits communaux de la bibliothèque et de l'église.

Les travaux sont financés par l'investissement des citoyens et des communes du Grésivaudan, c'est-à-dire par l'achat d'actions auprès de Grési21, moyennant une rémunération annuelle de 3%.

Chacun, chacune d'entre vous peut soutenir ce projet en devenant actionnaire de cette entreprise citoyenne dédiée à la production locale d'énergie renouvelable. Le coût d'une action est de 100€.

Des permanences pour les souscriptions d'actions ont eu lieu au mois de mars dans chaque commune mais vous pouvez encore participer jusqu'au 20 avril en envoyant votre participation à l'adresse suivante :

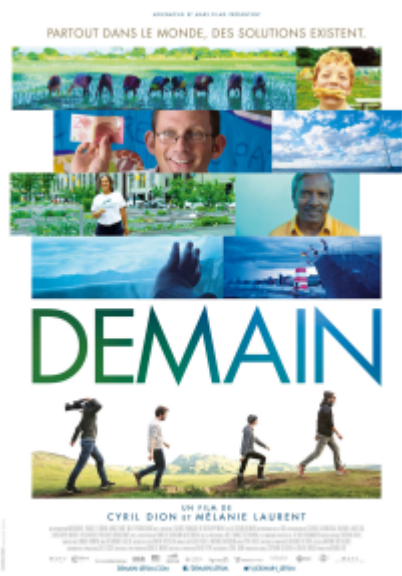
Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter wattaubalcon@gmail.com ou consulter notre blog :



<https://gresi21centralesvillageoises.wordpress.com>

Grési21, chez Isabelle Poulain, 82 chemin de Lavis, 38420 Les Roussets

Projection du film "DEMAIN" à la Gelinotte



Une soixantaine de personnes se sont retrouvées en février dernier pour la projection du film "DEMAIN" à la Gelinotte. Une soirée animée par un bénévole de l'association Les Colibris de Grenoble, qui a donné à chacun l'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques que nous pouvons mettre en œuvre dans notre quotidien pour faire notre part dans la lutte contre le réchauffement climatique.

La liste revel-info reste notre outil le plus simple pour vous faire parvenir en direct et très rapidement les informations municipales et/ou associatives. Inscrivez-vous en envoyant un e-mail avec le sujet "subscribe revel-infos" à

sympa@listes.revel-belledonne.com



Les déchets, c'est l'affaire de tous.

Nous nous faisons le relais des nouvelles règles de tri mises en place par la communauté de communes. La réduction et le tri des déchets ménagers constituent des enjeux essentiels pour la préservation de notre environnement.

Vous êtes vous un jour demandé ce que deviennent vos déchets une fois vos poubelles ramassées ?

Pour le savoir, rien de tel que de visiter le centre de tri et de valorisation des déchets Athanor.

Les visites sont gratuites et ouvertes à tous à partir de 8 ans.

L'inscription est obligatoire au **04 38 24 11 00**

Emballages à trier

NOUVEAU ! Depuis le 1^{er} juin 2016, fini les hésitations : tous les emballages en plastique se trient !

Tous les pots, barquettes, sacs et films en plastique

Bouteilles et flacons en plastique

Cartonnettes

Briques alimentaires

Emballages métalliques

COMME AVEC ADOPTEZ LE BON REPLEN

BIEN VIDÉS, non lavés

UN DOUTE, UNE QUESTION : www.le-gresivaudan.fr ou 04 76 08 03 03 (prix de revient)

Le GRÉSIVAUDAN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Déchets ménagers en sac <i>All non-recyclable waste in bag</i>	Papiers à recycler <i>Papers to be recycled</i>	Verre à recycler <i>Glass packagings to be recycled</i>
<p>Avec les déchets de cuisine, vous pouvez aussi faire votre propre compost. Avec un carton ondule, plus de 400 litres de compost par an.</p>	<p>Publicité, gravure sur aluminium, feuille</p> <p>Document, magazine (hors journal quotidien)</p> <p>Cartonnettes, annuaire, Catalogue, prospectus</p> <p>Cartonnettes, annuaire, Catalogue, prospectus</p> <p>Cartonnettes, annuaire, Catalogue, prospectus</p>	<p>Bouteilles, pots et récipients en verre à recycler (verre plat, verre à boire et à manger)</p>

Toutes les consignes de tri sont décrites de manière détaillée sur le site du Grésivaudan :

<http://www.le-gresivaudan.fr/229-consigne-tri-triflux.htm>



Brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral en raison de la pollution importante qu'il génère. La réglementation est aujourd'hui claire en Isère : le brûlage des déchets végétaux est interdit par arrêté préfectoral toute l'année pour les communes ayant accès à une déchetterie.

Le contrevenant qui pratique le brûlage à l'air libre de déchets verts en infraction de l'arrêté n°2013-322-0020 s'expose à une amende de 450 €.

Toutes les informations relatives à ce sujet sont accessibles : <http://www.isere.gouv.fr>

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
DOMOTIQUE
AUTOMATISME
ALARMES
VIDÉOPROTECTION
VMC
ANTENNES...

Antoine Angellier
VOTRE ELECTRICIEN
07 60 19 26 59

LE MONT - 38420 REVEL
ANTOINE.ANGELLIER@ORANGE.FR

1 PEYRAUD CONSTRUCTION

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT
CONSTRUCTION - RENOVATION
390 ROUTE DES GEYMONDS - 38420 REVEL
04 76 89 81 07 / 06 038 23 038
peyraudconstruction@free.fr

Alternatives à la voiture individuelle... à Revel

Habitants de moyenne montagne, nous sommes nombreux à être dépendants de nos voitures individuelles... difficile de s'en passer pour nos trajets au quotidien. Les alternatives ne sont pas faciles à imaginer et à mettre en place. Pourtant, certains révélois ont déjà fait un pas : ils nous racontent...

C'est possible ?

Co-voiturage pour les trajets des enfants

Dans notre petit hameau de Freydières, nous sommes quatre familles avec 10 enfants, de la primaire au collège. Nous regrettons que les bus ne montent pas jusqu'à chez nous malgré tous les enfants, mais nous avons trouvé une solution qui nous permet au moins d'économiser quelques trajets.

Afin donc de faciliter ces nombreux trajets jusqu'à l'arrêt des Roussets, nous les mutualisons grâce à un tableau Google Sheets de la semaine que nous complétons le dimanche soir. Ainsi, chacun s'inscrit pour les trajets, en fonction de ses disponibilités de la semaine, et en fonction du nombre d'enfants par trajet (qui fluctue selon les semaines). En tout nous économisons environ un trajet sur trois voire sur deux selon les semaines. Une solution écolo-confortable !

Les familles de Freydières



Le vélo électrique

Pour moi qui ai la chance de travailler sur Revel, le vélo électrique est une alternative rêvée à la voiture. Malgré des trajets très courts, ce sont 3000kms de carburant économisés sur une année. Une bonne solution qui permet de pédaler sans arriver épuisée au travail !

Pour un bon vélo, compter environ 2000€, vite amortis en frais d'essence évités. Beaucoup de plus courageux que moi vont travailler sur Crolles ou Grenoble en vélo électrique, la batterie le supporte très bien. Je suis prête à le faire essayer à des personnes qui seraient tentées !

Isabelle

Domène-Grenoble à vélo

Le vélo ? Avec une vallée aussi plate que la notre, c'est facile. J'habite Freydières et j'ai la chance d'avoir un Vélobox à Domène (pas si facile à obtenir, mais d'autres sont disponibles à Murianette). Lorsque la météo le permet, que j'ai le temps, bref à ma convenance, je me gare à Domène, je prends mon vélo et en moins de 45 min, je suis à mon travail, à la Caserne de Bonne. Environ 15 kms pour se réveiller le matin, pour se délasser le soir, faire un peu de sport, sur un itinéraire de rêve : la piste est protégée jusqu'à Murianette puis entre la digue et le campus, et je ne suis pratiquement jamais en contact avec la circulation jusqu'au bout ! 30 kms de voiture économisés, et en plus je peux m'arrêter faire quelques courses sans me soucier du parking.

Bon, pour descendre de chez moi et remonter, je prends la voiture, car je n'ai ni vélo électrique, ni la folie de remonter à vélo jusqu'à Freydières! Mais c'est déjà une solution pratique et à ma portée!

Christophe

Transports en commun à partir de Domène

Nous travaillons à Grenoble (quartier Bouchayer) et avec mon mari tous les matins nous co-voiturons de Revel à Montbonnot (jusqu'au parking du Pré de l'Eau en face de Botanic) pour prendre un bus jusqu'à la gare de Grenoble : Express 1 ou 2, 6060 ou 6200. A nos créneaux horaires, il y a des bus régulièrement donc nous ne regardons pas les horaires, et nous avons au maximum 5 à 10mn d'attente. Arrivés à la gare nous marchons ensuite 15mn à pied jusqu'à notre entreprise, ce qui nous fait un trajet de 1h environ (contre 35mn en voiture).

Nous avons choisi cette solution depuis que notre entreprise a déménagé, passant de Meylan à Grenoble. Nous n'avons pas envie de passer notre temps en voiture, solution stressante et fatigante, et la solution des transports en commun est plus économique et moins polluante.

Vous aussi vous avez trouvé des solutions alternatives à la voiture individuelle ?

Partagez-nous votre expérience, celle-ci pourra être partagée sur le site Internet de la mairie.



Nous regrettons que l'Express ne s'arrête plus à Domène-mairie, car c'était alors beaucoup plus pratique pour nous au quotidien.

Au niveau tarifs, Montbonnot est en Zone B (alors que Domène est en zone A. : un titre de transport Tag suffit), et le titre de transport à l'unité est à 4,70 euros (4,10 euros pour les détenteurs de carte Oura)...c'est très onéreux ! Pour les personnes habitants Revel, Domène et St Jean qui ont un abonnement TAG annuel zone A, la zone B est offerte par Transisère (cette offre existe depuis que l'express ne passe plus par Domène et est à renouveler au début de chaque année scolaire) : il faut alors au préalable s'enregistrer auprès de Trans'Isère pour bénéficier du tarif Zone B sur sa carte Oura.

Dans notre cas, nous avons un abonnement à l'année (540 euros avec la carte Oura, tarif de la zone A) avec une prise en charge par notre entreprise à 50%. Cela nous revient moins cher que la voiture, surtout que notre carte nous sert aussi pour tous nos autres trajets en ville le week-end ou autre.

D'autres solutions fonctionnent aussi et sont pratiquées par d'autres revélois travaillant dans le même quartier :

- Tous ces bus passant par la mairie de Grenoble, une autre solution est alors de prendre le tram C ensuite (mais la partie qui reste à marcher pour nous est moins agréable).
- Certains prennent le 15 à Domène, puis le tram A. C'est un peu plus long, mais cela évite d'aller au Pré de l'Eau. Nous trouvons pour notre part que le 15 est moins confortable et qu'il s'arrête beaucoup plus souvent. Cela nous semble trop fatigant au quotidien, alors que l'Express est un bus de voyage. Le 15 est pratique par exemple pour les personnes qui travaillent dans le quartier Verdun / Préfecture.

- D'autres revélois prennent quotidiennement le train à Gières pour se rendre jusqu'à la gare de Grenoble, puis ont une Vélobox pour finir à vélo.
- Enfin, certains se garent aux Sablons (parking Relais ou si complet parking de Décathlon) pour prendre le tram B.

Nous aimerions faire encore mieux et partir de Revel en transports en commun, mais étant donné que les correspondances ne passent plus à Domène-mairie, c'est trop compliqué : le G20, qui passe à Revel, nous permettrait seulement de prendre une correspondance aux Arnauds à Domène, où trop peu de bus passent...cela devient trop compliqué si nous manquons notre bus...surtout le soir au retour.

Martine

L'autopartage

Cela part d'un constat : nos voitures sont à l'arrêt dans un parking 95% du temps. Une de nos deux voitures étant particulièrement sous-utilisée, mais cependant nécessaire, nous avons choisi de la proposer en autopartage. Elle est disponible via un boîtier Koolicar, là où nous la laissons en ville pour la journée ou chez nous à Revel. En s'inscrivant sur le site de Koolicar, vous disposez d'un badge électronique qui vous permet de l'utiliser selon son planning de disponibilité sans échange de clés. Le boîtier électronique calcule lui-même le coût de l'utilisation de la voiture (essence, assurance, usure) et l'emprunteur est débité du montant sans échange avec le propriétaire.

A Revel, cela peut être une excellente alternative pour des familles qui se posent la question de fonctionner avec un seul véhicule, ou lorsque des enfants deviennent conducteurs et étudiants à Grenoble et que peut se poser la question de l'achat d'une 3ème voiture si ils restent vivre à Revel.

Isabelle

Tougo ou se déplacer dans le Grésivaudan

Vous souhaitez faire une demande, une suggestion ou une réclamation auprès du réseau TouGo mis en place depuis septembre par la Communauté de Communes ?

Rendez-vous sur www.tougo.fr, rubrique "Nous contacter" ou vous pouvez remplir une fiche d'expression disponible en agence ou sur www.tougo.fr et la transmettre par courrier à l'agence :

TouGo – 1846 rue de Belledonne - 38920 CROLLES ou sur contact@tougo.fr

Contact : **0 800 941 103** (numéro vert, service et appel gratuits)

du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h et le samedi matin de 9h à 12h.



Rénovation thermique des bâtiments : Une nouvelle entreprise à Revel

Formateur dans le bâtiment pour les artisans depuis plus de 10 ans, **Christophe Corbet** a décidé de créer fin 2016 en parallèle une activité d'accompagnement en rénovation. Il nous explique son rôle.

Sur quels projets interviers-tu ?

Essentiellement sur des chantiers de rénovation thermique ou des extensions de logements, parfois des modifications de chauffage voire des solutions d'énergie renouvelable (photovoltaïque...). Dans le contexte actuel on s'attend à plus de 10 millions de chantiers de ce type en France durant les prochaines années !

Quel est ton rôle ?

Je suis présent idéalement en amont des artisans, car lorsqu'on décide de réaliser des travaux, on hésite ! Vaut-il mieux modifier les fenêtres, isoler ses combles, changer de chaudière... ? Le choix n'est pas évident car on souhaite les travaux les plus **efficaces** (en coût, gain de confort, économie de combustible...), mais il ne faut pas négliger leurs incidences sur la vie du bâtiment. Or la plupart des artisans envisagent la rénovation à travers le prisme de leur spécialité, là où il faudrait proposer une vision et des solutions globales, adaptées à la spécificité de chaque logement.

C'est donc ce que tu proposes ?

Oui, ma connaissance du domaine (je forme depuis 10 ans en tant qu'ingénieur thermicien les artisans sur ces thématiques) m'a incité à m'ouvrir aux particuliers. Mon rôle est d'**accompagner** le client durant la phase préparatoire : nous définissons ensemble les besoins et les moyens d'y parvenir, j'établis alors un **diagnostic** du logement et nous étudions la faisabilité et l'opportunité de chaque possibilité. Je peux ensuite aider le client à choisir les artisans et dialoguer avec eux, suivre le chantier et m'assurer de la bonne réalisation des travaux. J'espère aussi toucher les personnes qui souhaitent faire une partie des travaux seules par challenge ou faute de moyens...



Concrètement, comment se passe le premier contact avec toi ?

Je propose une première rencontre gratuite à domicile durant laquelle nous prenons le temps de définir les objectifs : pour quelle raison intervenir sur le logement ? Quelles sont les priorités ? Quel budget est réaliste pour les besoins ?... Si le courant passe entre nous, alors nous décidons des contours de mon intervention, et la confiance sera le fil conducteur de notre collaboration.

Pour me joindre : **06 01 59 20 30** ou contact@blackcell.fr

AMAP de Revel

Thomas et son associé **François** sont deux jeunes maraîchers installés depuis deux ans à la ferme communale de Montbonnot en agriculture biologique. Ils nous proposent un contrat de légumes de **mai à octobre 2017** avec 2 tailles de paniers et une livraison hebdomadaire (le jeudi) à Revel.

Si vous êtes intéressés par l'AMAP et avoir davantage d'informations sur ce contrat légumes ou vous inscrire, vous pouvez me contacter au **04 76 89 84 04**.

Martine RITTER

- L'AMAP propose également des poulets, de l'agneau, des fruits d'été (cerises, pêches, abricots et raisin) et des produits dérivés de la châtaigne.
- Si vous souhaitez des informations sur les AMAP: <http://amap-aura.org/reseau-38/>

Le budget 2017 est principalement marqué par la poursuite de la baisse constante des principales dotations.

Pour autant ce budget nous permet d'assurer l'ensemble des services et de réaliser l'amélioration de nos équipements.

Le budget global prévisionnel 2017

Pour rappel :

Le budget des dépenses de fonctionnement s'élevait à 1 152 377 € en 2016.

Dans la poursuite des années précédentes, un effort soutenu est réalisé pour maîtriser les charges de fonctionnement tout en maintenant les mêmes services rendus à la population et en assurant une Capacité d'Auto-financement (CAF) pour renouveler les équipements et réaliser de nouveaux projets.

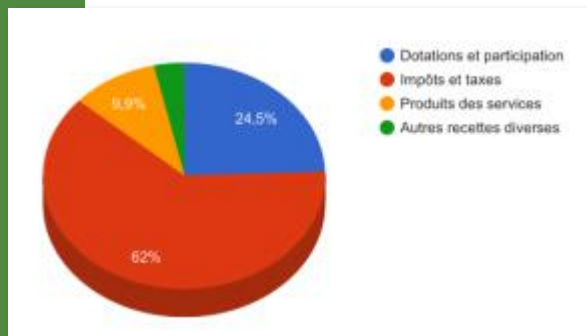
Principales dotations et des impôts de 2014 à 2017

Année	Montant (€)	Variation (€)
2014	905 533 €	
2015	901 070 €	-4 463 €
2016	864 452 €	-36 618 €
Prévision 2017	780 311 €	-84 141 €
Total des baisses sur 3 ans		-125 222 €

Budget global prévisionnel 2017

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 025 739 €	2 554 187 €
Recettes	1 025 739 €	2 554 187 €

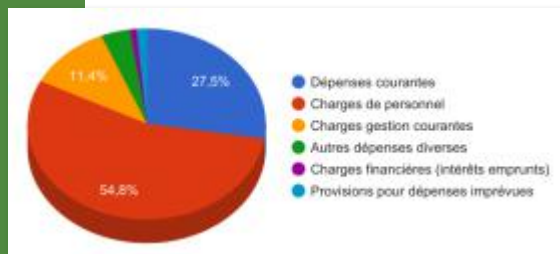
Les recettes de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement

Dotations et participation	251 305 €
Impôts et taxes	636 411 €
Produits des services	102 050 €
Autres recettes diverses	35 973 €

Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement

Dépenses courantes	282 294 €
Charges de personnel	562 610 €
Charges gestion courantes	116 467 €
Autres dépenses diverses	40 611 €
Charges financières (intérêts emprunts)	9 107 €
Provisions pour dépenses imprévues	14 650 €

Vote des 3 taxes

Pour l'année 2017, les taux de la part communale ont été augmentés de 0,5 sur les 3 taxes (Taxe habitation taxe foncière et taxe sur foncier non bâti).

	2009 – 2016	2017
Taxe d'habitation	11,38 %	11,88 %
Taxe foncière	21,01 %	21,51 %
Taxe sur foncier non bâti	63,45 %	63,95 %

A titre d'exemple, pour une imposition de 1028 € sur la taxe d'habitation et de 1443 € sur la taxe foncière, l'augmentation représentera une hausse respectivement de 27€ et 15 €. Ce calcul est effectué sur les bases taxables de 2016 et ne tiennent pas compte d'une éventuelle augmentation de ces bases. Le produit attendu pour la commune s'élève à 17 000€.

Ce choix a été guidé par la nécessité de maintenir une capacité d'auto financement suffisante et de compenser partiellement la perte de dotations.

Choix d'investissement

Ce projet a été voté dans sa globalité en 2016 et 2017 et se réalisera sur 4 exercices budgétaires.

Projet école-mairie			
Dépenses		Recettes	
Coût total TTC	2 286 954 €	Subvention Etat, Région, Département	779 409 €
Dépenses TTC engagées et/ou soldées en 2016 : AMO, architecte...	141 470 €	Récupération TVA	375 152 €
		Auto-financement	505 393 €
		Emprunt	627 000 €
Total budget 2017	2 145 484 €	Total	2 286 954 €

Liste des autres investissements votés sur le budget 2017

Investissements 2017	
Aspirateur école	600 €
Table inox	696 €
Tables cure	600 €
Chaises maternelle (15 petites)	600 €
Schéma eaux pluviales (dépassement)	700 €
Fenêtres cure (surcoût)	951 €
Parts centrale photovoltaïques	1 000 €
Electricité cure	3 200 €
Local Oursière	20 000 €
Jeux d'enfants	5 000 €
Accessibilité PMR église	5 200 €
Matériels ST	7 000 €
Electricité église (mise en conformité)	2 100 €
Mise en conformité chauffage église	9 100 €
Mur des Roussets	3 000 €
Route du Pleurey	20 000 €
Route des Molettes	45 000 €
Coffret électrique salle Oursière	1 500 €
Borne incendie Beauregard	7 100 €
Barrière cour école	1 250 €
Barrière grange Freydane	3 000 €
	137 597 €

Synthèse de la situation financière de la commune

Les provisions réalisées durant les années précédentes et les subventions de l'Etat et du Département nous permettent de réaliser le projet école-mairie. L'emprunt qui sera contracté s'intégrera aux capacités financières de la commune tout en maintenant la capacité d'auto financement et l'ensemble des services rendus à la population. Il a toutefois été nécessaire de demander un effort aux révélois.

PLU : poursuite du travail d'élaboration

Le PLU s'inscrit dans un cadre supra communal à travers l'application du "Schéma de Cohérence Territoriale" (SCOT), de la loi montagne du "Plan Local de l'Habitat" (PLH) et du respect des corridors écologiques. Il sera établi pour 12 ans. Pour rappel, le législateur n'impose plus de surface minimale de terrain afin de conserver les terres agricoles et naturelles. Nous avons élaboré le "Projet d'Aménagement et de Développement Durable" (PADD) qui détermine les grandes orientations du projet d'urbanisme de la commune (actuellement en ligne sur le site). Le SCOT nous a contraint à réduire la surface totale de terrains constructible d'environ 50%. Nous concernant, 50 % des nouvelles constructions se répartiront sur le Bourg et la Bourgeat et le reste sur l'ensemble des hameaux. Suite à ce travail, nous devons définir les terrains qui seront effectivement constructibles.

Concrètement, nous devons vérifier plusieurs paramètres :

- Respect du "Plan de Prévention des Risques" (PPR),
- Compatibilité avec le schéma des eaux pluviales qui détermine la circulation de l'eau jusqu'au Domènon,
- La desserte de l'alimentation en eau potable,
- Vérifier le traitement des eaux usées (individuel ou collectif selon le zonage et le PPR),
- Vérifier l'accès au terrain et la jonction avec les voiries communales et départementales (% de pente et la sécurité sont les principaux éléments retenus),
- Vérifier la faisabilité d'alimentation électrique : une puissance suffisante des transformateurs locaux et veiller à la distance minimale requise entre les habitations et le réseau public,
- Vérifier la défense incendie : assurer que l'accès aux véhicules de secours soit possible et que les bornes incendie ont une capacité suffisante.

Ce travail important et fastidieux s'applique sur chacune des parcelles de la commune. Cette vision plus globale nous permettra par ailleurs de mieux appréhender et prévoir l'évolution de notre cadre de vie.

Nous mettons tout en œuvre pour terminer ce travail en fin d'année. Une délibération clôturera ce travail et le tribunal administratif nommera un enquêteur pour mener l'enquête publique.

Horaires Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Via la liste reveal info, nous vous avons informés des modifications d'horaires d'ouverture de la mairie. Ils sont depuis le 1er avril les suivants :

- **Lundi : 13h30 – 17h00**
- **Mardi : 14h00 – 19h00**
- **Mercredi : 8h30 – 11h30**
- **Vendredi : 14h00 - 18h00**

Suite aux difficultés de recrutement du remplacement de Lise à l'accueil (travail un samedi sur 2), nous avons été amené à prendre cette décision de transférer l'ouverture du samedi au mercredi. Cela permettra de rajouter des horaires de secrétariat en temps scolaire. Par ailleurs, comme dans la plupart des mairies voisines, l'accueil au public est fermé le samedi.

Pour rappel, beaucoup de démarches peuvent être faites en ligne. Nous notons d'ailleurs une évolution de cet usage au profit du déplacement à l'accueil. Pour information, depuis le 21 mars, les demandes de carte d'identité se font auprès des mairies qui possèdent un dispositif de recueil (Domène par exemple).

Local de l'Oursière

Si les travaux concernant le local de rangement de l'Oursière se poursuivent comme convenu avec les entreprises, cet espace devrait être opérationnel à la rentrée des vacances de printemps.



Projet école mairie

A l'heure où nous mettons en page ce RD, il est toujours envisagé de débiter les travaux de construction des 4 nouvelles classes en août 2017. Pour ce faire, le préfabriqué sera démonté en juillet. Le marché du samedi sera déménagé au niveau du parking des logements OPAC.

La mise en ligne de l'appel d'offres se fera en mai et nous choisirons les entreprises en juin. Le permis de construire a été accepté.

Cimetière

Nous travaillons actuellement sur l'amélioration de l'accessibilité du cimetière. Les choix qui seront faits devront également tenir compte de la problématique de l'entretien de cet espace. En effet, nous ne pouvons plus utiliser de produits phytosanitaires depuis cette année. Nous vous tiendrons informés quand ce projet sera plus avancé.

La Croix des Faures enfin debout



Nous tenions à remercier vivement **Jean-Marie Gadebois** de sa ténacité et de son ingéniosité d'avoir remis sur pieds la Croix des Faures. En effet, au fil des ans cette croix s'était détériorée et la décision avait été prise de l'ôter car elle était potentiellement dangereuse.

Jean-Marie l'a consolidée et depuis fin février elle a retrouvé sa verticalité le long de la départementale aux Faures.

Mais a-t-elle toujours été à cet emplacement ? En effet, Jean-Marie a retrouvé dans le lit du Doménon une pierre qui correspondait en tous points au socle de la croix et dont il s'est servie pour la maintenir au sol.

Ce qui est certain et que l'on souhaite, c'est qu'elle puisse rester aux Faures de longues années.

Merci Jean-Marie.

Des photos et d'autres anecdotes à propos de cette superbe restauration vous seront présentées prochainement.



Mise à disposition de la cure

Le collectif qui a pris en charge l'accueil de réfugiés depuis décembre à Freydières a fait la demande à la mairie de pouvoir disposer d'un lieu d'accueil en centre village. Après débat au sein de l'équipe municipale, il a été décidé que le 1er étage de la cure pourrait être mis à leur disposition. Le collectif (66 familles) a créé une association afin de contractualiser avec la mairie jusqu'en mai 2018 (date de transfert de la mairie à la cure durant les travaux).

Sans aucun doute vous la connaissez. Vous êtes venus pour une carte d'identité, un dossier d'urbanisme, un état civil ou encore pour une inscription sur les listes électorales et bien d'autres choses encore. Elle travaillait depuis juin 2009 et toujours elle vous a reçu avec professionnalisme et discrétion. Nous la remercions vivement de toute la disponibilité dont elle a toujours fait preuve pour vous recevoir et travailler avec les élus. Elle part travailler à la mairie de La Combe comme Secrétaire Générale et nous lui souhaitons bonne route.

Ce n'est pas sans émotion que je quitte la mairie de Revel...

Après 8 années passées à l'accueil, j'aspirais à une évolution professionnelle qui m'est proposée aujourd'hui à la mairie de La Combe de Lancey. Une opportunité que je ne peux pas laisser passer et qui me permet de rester sur les Balcons de Belledonne.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe municipale pour son soutien et ses encouragements vers ce nouveau poste, et plus particulièrement, mes collègues du secrétariat qui m'ont tout appris (savoirs-faire et savoirs-être), qui m'ont permis d'acquérir des compétences propres à la fonction publique territoriale, et sans lesquelles je n'aurais pu en arriver là...



Jobs d'été

Retrouvez toutes les informations sur :



www.revel-belledonne.com

Les inscriptions pour les jobs d'été sont **ouvertes dès maintenant**.

Vous pourrez télécharger les documents sur le site Internet ou retirer le dossier en mairie.

La date limite de dépôt des dossiers au secrétariat est fixée au **12 mai à 18 heures**.

Chaque année, nous retenons **12 à 14 jeunes** qui travaillent avec les services techniques et à l'école une semaine à temps plein durant les mois de **juillet et août**.

Merci d'indiquer toutes vos possibilités et semaines disponibles afin qu'on puisse organiser le planning en satisfaisant au mieux les demandes. Merci d'être rigoureux en déposant un dossier **COMPLET**.

Elections

2017, année électorale. Comment voter par procuration ?

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection ou d'un référendum, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche se fait au à la gendarmerie. Le jour du scrutin, le mandataire (celui qui reçoit procuration) doit détenir une seule procuration établie en France. Le mandant (celui qui donne procuration) se présente (le plus tôt possible pour tenir compte des délais de traitement de la procuration) en personne auprès des autorités compétentes muni d'un justificatif d'identité pour établir le formulaire de la procuration. Le formulaire (Cerfa N° 14952*01) est accessible en ligne sur service-public.fr

Pour chacun des électeurs, merci de vous munir d'une pièce d'identité le jour du vote.

Une nouvelle aire de jeux bientôt à Revel

Les travaux de la nouvelle aire collective de jeux commenceront en avril si les conditions météo le permettent. Cette initiative a été lancée il y a un an par des parents dans le cadre du **Forum des Habitants**. Une recherche de financements a suivi au terme de laquelle un appel d'offres a été publié en décembre 2016. La commission travaux, assistée des parents porteurs du projet, a sélectionné en janvier dernier la meilleure proposition parmi 8 offres reçues.



La nouvelle aire de jeux comprendra une pyramide de cordes d'une hauteur de 6 mètres pour les 5-12 ans et une structure multi-activités pour les 2-5 ans. Elle s'étendra sur une superficie totale de 200 m² et pourra accueillir environ 50 enfants.

Elle sera située sur le grand terrain plat à proximité du parking Guimet. Cet emplacement a été choisi pour garantir le maximum de sécurité et d'aisance pour les enfants (éloignement de la route, facilité d'accès, de parking et de circulation, superficie suffisante pour accueillir deux équipements de jeux conséquents).

Dans un deuxième temps, la mairie étudiera l'installation de bancs et de zones d'ombrage autour des jeux pour le confort des parents et des accompagnateurs. Par ailleurs, la mairie communiquera ultérieurement sur les règles d'utilisation des jeux qui permettront de faciliter la surveillance des enfants inscrits à la garderie, à la cantine et au centre de loisirs.



Pour faire de ce nouvel espace de jeux un lieu de convivialité, de détente et de socialisation durable pour petits et grands, nous comptons sur le civisme de chacun. Les utilisateurs seront

invités à respecter les équipements de jeux et les propriétaires de chiens à veiller à la propreté des lieux. Dans l'intérêt et le respect de tous.

Pour le groupe de travail aire de jeux, **Anne-Laure Blanche**

Coût total de l'opération

(comprenant les équipements de jeux, les travaux de terrassement et le revêtement de sol)

45 000 € TTC cofinancés par la CAF à hauteur de 50 %, par le Conseil départemental à hauteur de 30 % et par la commune à hauteur de 20 %.

Visites des hameaux

En 2014-2015, l'équipe municipale était venue à la rencontre des habitants des hameaux de Revel sous la forme de visites itinérantes. Forte du succès de cette première édition, l'équipe viendra à nouveau visiter l'ensemble des hameaux au cours du deuxième trimestre 2017.

La première édition des Visites de hameaux avait permis de rencontrer une centaine de personnes, avec des échanges appréciés autant par les révélois que par les élus. Les propositions, préoccupations ou besoins entendus lors de ces visites ont été répertoriés et travaillés par l'équipe municipale ces 2 dernières années.

Les prochaines visites seront l'occasion d'informer sur les suites qui ont pu être données, et d'échanger sur le quotidien de révélois et l'actualité municipale. Comme lors de la première édition, un compte-rendu public sera inséré dans une prochaine "Brèves municipales" à l'issue des visites afin d'informer sur les points échangés et les suites qui pourront être données.

Nous finalisons les modalités pratiques des visites et les lieux de rencontre. Surveillez votre boîte aux lettres mais aussi vos mails. Toutes les informations vous seront prochainement communiquées.

2ème édition en mai 2017

Potager

La Cure de Légumes, le potager participatif revélois

Après un premier été prolifique, nous vous donnons rendez-vous pour lancer la prochaine saison du potager participatif dans le jardin de la cure, au centre du village.

Le principe est simple : nous démarrons par une journée de nettoyage collective, puis chacun passe quand il le souhaite, plante ce qui l'inspire et récolte ce qui le tente, dans le respect du partage entre tous.

Cette année, pour résoudre des questions d'assurance liées à l'utilisation d'un terrain communal, une adhésion de 5€ à l'APAQ est demandée.

Si vous souhaitez participer à ce projet, nous vous nous retrouverons le 24 mars à 20h00 Grange Freydane, pour échanger et organiser son démarrage.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour-là, vous pouvez vous signaler auprès de

Renée Moge : renee.moge38@orange.fr

A bientôt, **Les jardiniers**

Les poules baladeuses

Après presque un an d'existence, les Poules Baladeuses continuent leur visite de Revel et de ses hameaux. Ainsi une vingtaine de familles revéloises ont tenté l'expérience.

L'hiver n'a pas été facile pour les poules qui n'avaient jamais vu la neige, mais toutes les familles vivent une expérience unique et parfois émouvante quand le moment de la séparation est arrivé.



Petit rappel, tout est fourni, 2 poules, poulailler, parc, filet, nourriture. Vous n'avez plus qu'à ramasser les œufs et câliner ses demoiselles (si vous le souhaitez). Participation de 5€/semaine.

Les familles d'accueil seront invitées au mois de juin pour fêter le premier anniversaire de l'aventure, ainsi nous pourrons mettre en commun nos impressions pour peut-être faire évoluer le principe.

Marché créateurs

L'énergie du groupe d'habitantes qui a contribué au succès de l'édition 2016 reste intacte. Retenez d'ores et déjà la date du **dimanche 26 novembre 2017** pour venir au deuxième marché des créateurs et producteurs locaux.

Plus d'infos sur :

<https://goo.gl/kXhzgc>



Contact :

Antoine ANGELIER
antoine.angelier@wanadoo.fr
07 60 19 26 59



POISSONNERIE
LE PETIT BATEAU
Gérald HUMBERT
06 08 34 94 04
4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS
Fax : 04 76 66 11 95



TALON Pascal
Hameau - La Bourgeat
38420 REVEL
Tél : 07 60 85 17 87
MULTISERVICE ET
DEPANNAGE PLOMBERIE
RAMONAGE BOIS-GAZ-FUEL
ENTRETIEN POÊLE A GRANULES
TRAVAIL SOIGNE ET RAPIDITE D'INTERVENTION 7/7

Natura 2000, un lien entre Homme et Nature

Les montagnes de Belledonne accueillent une nature d'une exceptionnelle richesse.

Revel se situe au pied d'un espace remarquable à l'échelle européenne : un site Natura 2000 qui s'étend de la tourbière de l'Arselle jusqu'au Grand Colon et la Grande Lance de Domène.

L'homme a sa place depuis toujours entre ces sommets sauvages : estive du troupeau de brebis, randonnée, alpinisme, sylviculture, chasse, pêche...

A quoi sert Natura 2000 ?

L'objectif de Natura 2000 est de préserver le patrimoine naturel tout en maintenant les activités humaines.

Qui décide ?

Les actions de préservation sont décidées par un comité de pilotage composé de l'ensemble des acteurs du territoire : les communes concernées (Revel, Chamrousse, La combe de Lancey et Saint Martin d'Uriage), les agriculteurs, sylviculteurs, les associations locales, des services de l'État, de la Région, du Département ainsi que des experts scientifiques...

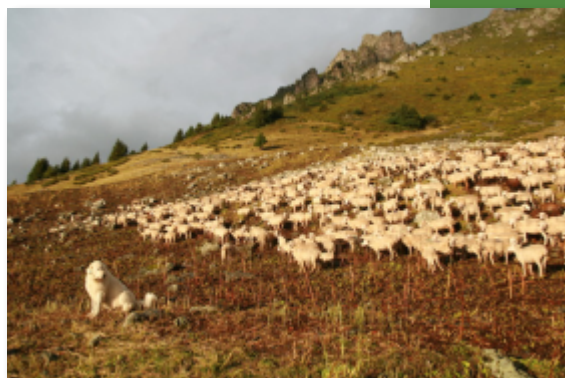
Quel est le programme ?

Le Document d'Objectifs a été mis à jour et validé par le comité de pilotage en décembre 2016.

Il définit les actions de préservation et d'encouragement des activités humaines respectueuses des milieux naturels pour la période 2017-2021.

La mairie de Revel accueille dans ses locaux un « animateur Natura 2000 » qui travaille sur différentes thématiques :

- mise en œuvre de travaux sur le terrain (déroussaillage, contournement des tourbières...),
- adaptation du pâturage en alpage,
- sensibilisation des randonneurs,
- suivis scientifiques des espèces sauvages et milieux naturels,
- conseils aux communes,
- ...



Plus d'infos : Martin Kopf, animateur Natura 2000, basé à la mairie de Revel

<http://belledonne.n2000.fr/natura-2000-en-isere>



Décès

- **DIDIER-CHALUT Roland**, le 9 novembre 2016

Naissances

- **Léa COMBE VENDITELLI**, le 9 octobre 2016
- **Pauline BOUCHARD**, le 12 octobre 2016
- **Lucas DUCROCQ**, le 3 novembre 2016
- **Iris GALILEE**, le 9 novembre 2016
- **Lyne CORTIAL**, le 9 novembre 2016
- **Doryan MURIS MARYS**, le 5 février 2017
- **Margot BATIFOULIER**, le 8 mars 2017
- **Mathéo ROVIRA**, le 11 mars 2017

Urbanisme

Déclaration préalable

Vous pouvez prendre connaissance de tous les dossiers acceptés concernant les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme opérationnels sur le site. Par ailleurs tous sont affichés sur le panneau municipal sur la place de la mairie.

Retrouvez la liste des dossiers accordés sur le site :



www.revel-belledonne.com

- **Alexandra MARTIN-COCHER**, Route des Molettes, Isolation de la toiture, modification d'ouvertures et création de deux fenêtres de toit, accordée le 3/11/2016
- **Alexandra MARTIN-COCHER**, Route des Molettes, Transformation de la partie de la toiture un pan en toiture deux pans, Accordée le 22/11/2016
- **Didier DONDEY**, Route des Contamines, remplacement des menuiseries bois par des menuiseries en aluminium de teinte gris anthracite, sans modification des ouvertures, Accordée le 4/11/2016
- **Marie-Lyne CROIX-GOURY**, Route des Molettes, Modifications et création d'ouverture et création d'une terrasse, Accordée le 25/10/2016
- **Commune de Revel**, Le Village, Pose de panneaux photovoltaïques intégrés en toiture de l'Église, Accordée le 17/12/2016
- **Commune de Revel**, Le Village, Pose de panneaux photovoltaïques intégrés en toiture de la Cure, Accordée le 17/12/2016
- **Cyrille ADOBATI**, Route d'Uriage, Pose de panneaux photovoltaïques intégrés en toiture, accordée le 17/12/2016
- **Stéphane MASTROPIETRO**, Route d'Uriage, Abri voiture ouvert, accordée le 23/01/2017
- **Yann LEFORT**, Route des Molettes, Transformation d'une partie toit plat en toit deux pans, avec création de surface de plancher, Accordée le 6/01/2017
- **Gilbert BILLARD**, Chemin des Magnolias, Pose de panneaux photovoltaïques intégrés en toiture, Accordée le 21/02/2017

Permis de construire

- **Laurent et Cécile LEQUIN**, Route du Balcon de Belledonne, Prolongement de toiture et création d'une terrasse, accordé le 4/11/2016
- **Antoine CREZE**, Chemin du Tort, Construction d'une véranda, accordée le 10/02/2017
- **Commune de Revel**, Place de la Mairie, Réhabilitation et Extension du bâtiment Mairie-Ecole, accordé le 17 mars 2017

Délibérations votées lors des derniers conseils municipaux

CR du conseil municipal du 6 décembre 2016

- Demande de subvention au Département de l'Isère pour le projet de construction de 4 classes et de réhabilitation et mise en accessibilité PMR du bâtiment école-mairie.
- Demande de subvention à l'Etat pour le projet de construction de 4 classes et de réhabilitation et mise en accessibilité PMR du bâtiment école-mairie.
- Demande de subvention au FIPHP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapés dans la fonction publique).
- Demande d'aide à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le projet de construction de 4 classes et de réhabilitation et mise en accessibilité PMR du bâtiment école-mairie.
- Autorisation à signer le permis de construire de la construction de 4 classes supplémentaires et de la restructuration du bâtiment école-mairie.
- Entrée dans le capital de la société par actions simplifiées "Centrales villageoises du Grésivaudan".
- Demande de subvention Contrat Natura 2000 pour 2017.
- Transfert de l'Accueil de Loisirs enfance jeunesse à la Communauté de Communes du Grésivaudan.
- Transfert de la compétence optionnelle relative aux installations et réseaux d'Eclairage Public au SEDI.

CR du conseil municipal du 11 janvier 2017

- Modification de la délibération concernant la demande de subvention D.E.T.R. (ETAT) pour le projet école-mairie.
- Modification statutaire N° 12 – Intégration de l'Espace ludique du col de Marcieu.
- Réalisation d'un Contrat de Prêt Secteur Public Local d'un montant de 550 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la réhabilitation, la rénovation et l'accessibilité du bâtiment école-mairie.

CR du conseil municipal du 14 mars 2017

- Demande de subvention dans le cadre du Fonds d'Investissement Public Local pour le projet école-mairie.
- Demande de subvention dans le cadre du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la fonction publique) pour le projet école-mairie.
- Demande de subvention pour travaux de débardage par câble.
- Choix de l'option pour le transfert de l'éclairage publique au SEDI.

Retrouvez les délibérations dans leur totalité sur le site :



www.revel-belledonne.com

Bibliothèque

La mise en réseau avec les autres bibliothèques de la communauté de communes va se faire au printemps. Des perturbations au niveau du fonctionnement de la bibliothèque sont à envisager. Si les délais sont tenus, la bibliothèque sera **fermée du 17 juin au 28 juin 2017** inclus.

Une affiche informative sera mise sur la porte de la bibliothèque et un mail via revel info sera diffusé en temps et en heure.

Merci de votre compréhension
L'équipe des bénévoles



Le service animation de la mairie de Revel devient intercommunal à partir du 1er avril. A compter des vacances de printemps, la Communauté de Communes du Grésivaudan porte les actions jeunesse et l'organisation du Centre de Loisirs.

Qu'est-ce que cela va changer pour les Révélois ?

- Les centres de loisirs de Revel, de la Combe de Lancey et de Saint Mury Monteymond (ouverture automne 2017) seront regroupés au sein du centre de Loisirs des Balcons de Belledonne.
- Ces différentes structures ouvriront en alternance.
- Le centre de Loisirs et l'accueil Jeune sera ouvert sur davantage de périodes qu'aujourd'hui (voir tableau).

Mois	Ski	Février		Avril		Juillet			Août	Octobre	
Semaine		S1	S2	S1	S2	S1	S2	S3	S5	S1	S2
Revel											
La Combe de Lancey											
St Mury Monteymond											

- Le centre de Loisirs accueillera les enfants de 3 à 13 ans.
- Emilie Ruel (remplacée par Yann Vigier pour le moment) sera Directrice du centre de Loisirs des Balcons de Belledonne. Et Christophe Bouillé est embauché comme Adjoint à l'année.
- Jérémy Rouchon sera Directeur de l'accueil Jeunes des Balcons de Belledonne.
- Tous les enfants et adolescents des communes de Sainte Agnès, Saint Mury Monteymond, la Combe de Lancey, Saint Jean le Vieux et Revel seront regroupés sur les temps d'accueil et les actions mises en places.
- Les inscriptions se feront à la Communauté de Communes selon les modalités présentées lors des réunions publiques et inscrites dans le règlement consultable sur le site internet www.le-gresivaudan.fr

Actions et dates à venir:

- Le centre de loisirs des Balcons de Belledonne sera ouvert à Revel la semaine du 18 au 21 avril et à La Combe de Lancey du 24 au 28 avril.
- Cet été le centre de Loisirs et l'accueil Jeunes seront ouverts à Revel du 10 au 28 juillet et du 28 août au 1 septembre pour les enfants et adolescents de 3 à 17 ans.

Dates des camps d'ados :

- Séjour 11-14 ans: environ du 9 au 17 juillet.
- Séjour 14-17 ans culturel : du 19 juillet au 2 août.
- Séjour 14-17 ans sportif : environ du 27 août au 2 septembre.

Lien : www.le-gresivaudan.fr

Ski 2017

La saison 2017 est bientôt finie malgré des conditions météo difficiles cette saison. Et pourtant, 49 enfants et 32 adolescents ont pu glisser sur les pistes de Chamrousse et ailleurs lors des deux sorties à la journée.



TAP du mardi après-midi : que font les enfants ?

Du côté des maternelles

Création artistique ou culinaires, yoga pour réaliser la place de l'être humain au sein du cosmos, explorer l'histoire de l'être humain, de la grossesse à la naissance, tenter d'ajuster injonctions extérieures et monde intérieur à travers de petits exercices physiques, expérimenter la discipline intérieure en jouant avec les notions de consignes et de liberté... sont autant de moments vécus lors des mardis après midi.

Du côté de l'élémentaire

La création théâtrale avec **Mohamed** autour de la guerre de 14-18 présentée le 11 novembre à la salle de l'Oursière a ravi les parents, enfants et équipe municipale qui ont pu constater à quel point les élèves étaient motivés et investis. Mais cette activité, c'est aussi un travail sur l'articulation, la concentration et le plaisir de l'improvisation et la reproduction de scènes à tour de rôle.

Avec **Karine**, le travail était axé sur la réalisation d'un objet qu'ils ont ramené à la maison et la découverte du land art. Les enfants étaient très curieux de découvrir les techniques de papier mâché, feuilles d'automne cousues...

Au 2ème trimestre, la mise à disposition des locaux de la cure a permis un travail différent dont l'objectif était la réalisation d'un kit de mobile indien, avec plumes, tipis, aigles...

Même si l'organisation rend difficile la réalisation d'un programme, les enfants prennent toujours un grand plaisir à participer à l'atelier de **Chantal**. Un projet est mené avec la collaboration de l'enseignante, **Stéphanie**, qui donnera lieu à une représentation avec toute la classe, le lundi 8 mai.

Et puis poterie avec **Estelle** et **Christine** (les enfants ont fait du modelage et réalisé des petits objets qu'ils ont peints, ainsi que des pendentifs), sensibilisation aux Arts Martiaux avec **Isabelle** (discussions autour des différents arts martiaux, la naissance et l'histoire du karaté, l'importance du salut, les notions de respect et de discipline), sports avec **Marjorie** et **Olivier**, activité « Jeux d'Art, je crée » avec **Emilie**, autant d'activités durant lesquelles chaque enfant y puise du plaisir.

Avec les beaux jours, l'activité rugby a repris sur une heure pour chaque groupe.

Pour plus de renseignements sur les activités, visiter le site de Revel.

Vous pouvez contacter **Isabelle Garnier**
au **06 31 74 24 96**
ou par mail : **apreslecole@revel-belledonne.com**

Coup de pouce - Coup de passion

Le CCAS vous informe des deux dispositifs proposés aux jeunes pour les aider financièrement concernant les vacances ou leur passion :

Projet « coup de pouce »

Il s'agit de promouvoir les départs autonomes des jeunes de 16 à 20 ans résidant à Revel en proposant une aide à la préparation et à l'organisation de leurs projets de vacances. Cette opération encourage la construction de vacances à l'initiative des jeunes. Une aide financière peut leur être allouée.

Marche à suivre : les jeunes devront faire un dossier Coup de pouce présentant leur projet et leur budget. Tous les documents nécessaires sont sur le site.

Projet « coup de passion »

Il s'agit de promouvoir les départs autonomes des jeunes de 16 à 20 ans résidant à Revel en proposant une aide financière à la réalisation de leur passion (sport, musique, culture...). Les jeunes devront présenter un dossier exposant leur projet passion au CCAS accompagné d'un budget détaillé. Le CCAS de Revel pourra attribuer jusqu'à 3 aides par an et celui de St-Jean un dossier.

L'aide (jusqu'à 250 €) sera versée en une seule fois en fonction de l'appréciation pour chaque dossier présenté.

Pour ces deux dispositifs,
la **date limite de dépôt** est
fixée au **5 juin 2017**

L'actu de l'AFR :

Revel en Fête, Montez sur scène !

Il vous reste quelques semaines pour vous préparer à entrer dans la lumière des projecteurs de Revel en Fête !

Les inscriptions sont ouvertes à l'adresse suivante afrevelloisirs@gmail.com

Revel en Fête aura lieu le samedi 24 juin 2017

- spectacles de fin d'année des activités de l'AFR entre 14 et 17h
- scène ouverte musicale à partir de 17h30

La fête des jeunes,
une vraie réussite !
Merci à l'engagement de tous
les bénévoles.



Journée théâtrale du 20 mai à l'Oursière

Comme chaque année, l'atelier théâtre propose un événement culturel de qualité et gratuit.

- Début du spectacle Enfants, Ados à 17h15 puis repas partagé de 19H30 à 20H30.
- Début de la soirée cabaret à 20H45, groupe théâtre adulte, chorale de Revel et quelques musiciens.

La responsable de ce beau projet est **Chantal Foucher**.

Agenda des stages

- **Stage d'aquarelle et collage de végétaux** : deux stages pouvant être suivis indépendamment les samedi 20 mai et 3 juin de 9h à 13h en salle orange de l'Espace Enfance. Tarif 35€. Inscriptions directement auprès de **Evelyne Miran** : e.scolarimiran@orange.fr.
- **Stage de scrapbooking** : samedi 20 mai de 9h à 13h en salle orange de l'Espace Enfance. Tarif 35€. Inscriptions auprès de l'AFR afrevelloisirs@gmail.com.
- **Stage de travail du cuir** : samedi 13 mai et 10 juin de 9h à 13h en salle orange de l'Espace Enfance. Tarif 35€. Inscriptions auprès de l'intervenante contact@cuir-et-decouverte.com
- **Stage terre** : dimanche 14 mai et 4 juin de 9h à 13h en salle orange de l'Espace Enfance. Inscription auprès de afrevelloisirs@gmail.com

A bientôt

L'équipe de L'AFR

afrevelloisirs@gmail.com



Les belles journées de printemps commencent à arriver et l'APE a encore de belles choses à vous proposer pour finir dans la bonne humeur les dernières semaines de l'année scolaire.



Les moments forts de l'APE ont à nouveau rassemblé petits et grands cette année avec le marché de Noël et son spectacle, et bientôt le carnaval... et ce n'est pas terminé !

Notez déjà les prochaines dates :

- **Marché aux fleurs** : Samedi 13 Mai sur la place du marché
- **Journée pétanque** : Samedi 10 Juin
- **Fête de fin d'année de l'école** : Vendredi 30 Juin dans la cour de l'école

Enfin, nous souhaitons un excellent voyage scolaire aux élèves des classes de CP/CE1 et CM1/CM2 qui partent 3 jours dans le Vercors du 10 au 12 Mai.

En effet, l'argent récolté par l'APE lors des manifestations a permis par exemple de financer ce projet de voyage à hauteur de 1000€ !

L'APE a également permis à la classe des CE2/CM1 de mener à bien des projets tels qu'une visite au musée Hébert ou un projet sportif de découverte de l'escrime.

Alors continuez à nous suivre, vos enfants ont besoin de vous !



ROC-VTT

Le ROC VTT à Revel...

Vous voulez apprendre, vous perfectionner ou vous faire plaisir en VTT !!

Rejoignez-nous !

Le mercredi après-midi : 7 sorties prévues à partir du 3 mai

En fonction du niveau de votre enfant, ou même pour adultes : 2 cours sont proposés les mercredis après midi avec des sorties organisées autour de Revel

Le samedi après-midi : 7 sorties prévues à partir du 1er avril

Sorties "roulage" et descente proposées sur l'après-midi complet avec des destinations plus éloignées (sur le bassin grenoblois). La participation des parents est demandée pour le transport en camion et remorque.



Pour vous inscrire ou plus de renseignements vous pouvez contacter :

Caroline : 06 88 77 70 45

Fabienne : 06 70 41 30 56

"Sportivement vôtre"

Ent. ROVIRA
Terrassement
Débroussaillage
Enrochement
Déneigement
38420 Revel
ent.rovira@gmail.com
04.76.89.80.38
06.37.43.33.20

Dépannages Informatique
Ivan MACHETTO
La Bourgeat - REVEL
04 76 89 85 66 / 06 31 91 17 15

Réveillon blanc du Cneuf... Et après ?

Malgré l'absence de neige, le réveillon était blanc et rempli de surprises.



2 tipis blancs de 11 mètres de haut reliés, en salle de danse, une tente kaidal, en salon lounge, soit une surface couverte de 100 mètres carré, spécialement créée pour l'évènement par les 30 bénévoles du C Neuf.

3 statues hindoues géantes, 5 grands feux ainsi qu'une quarantaine de feux norvégiens et lampes à pétrole ont contribué à la magie de la fête.

Dans la forêt de Freydières, au beau milieu d'une clairière, le son de **DJ Cyrille** a résonné dans les têtes des **110 Fêtards Revélois déchainés** jusqu'au petit matin.

Un des grands moments de la soirée fut un magnifique lâché de ballons brésiliens qui ont illuminé le ciel de Belledonne.

Ce Réveillon blanc restera gravé dans nos mémoires.

Énormes remerciements à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette fête fabuleuse.



Retrouvez les photos sur le site internet de Revel :

<http://www.revel-belledonne.com/galleries/cneuf-reveillon-2016>



Derby Luge

Malheureusement, les conditions météorologiques et le manque d'enneigement nous ont contraint à annuler l'édition 2017 du Revel Derby luge.

L'édition 2018 nous réserve plein de surprises.....

Événements à venir

- **Tournoi de Pétanque** tout terrain co-organisé avec l'APE le 10 juin prochain. Compétition de pétanque sur terrain accidenté.
- **Rallye surprise**, chasse au trésor ludique à la découverte du patrimoine culturel de notre village (Septembre prochain).
- **Réunion avec les pilotes de Hameau** pour la préparation de la prochaine méga fête de Revel (réunion prévue en Septembre).

Merci encore de votre participation et à bientôt.

Retrouvez nous sur facebook : CNeufRevel

Toute l'équipe du C Neuf



Ce jeudi 6 février, il a neigé à Chamrousse. Malgré le mauvais temps 17 personnes à la lueur des flambeaux ont marqué leurs empreintes de raquettes dans le plateau de l'Arselle avant de se restaurer devant une bonne raclette.

Du 14 au 17 mars, 15 personnes sont parties à la découverte des massifs jurassiens en raquettes.



Programme des activités des mois à venir

Sorties culturelles :

- **Mercredi 3 mai** : Morestel (visite guidée de la vieille ville et de la maison Ravier. Expo peinture Roboa et Menzano Pissaro). Repas à St Chef au restaurant « La Taverne Rustique ». Visite guidée de l'Abbaye. Visite et dégustation à St Savin au caveau du domaine du « Loup des Vignes ».
- **Mercredi 7 juin** : Visite de Valrhona à tain l'Hermitage et les jardins et fontaine pétifiante à la Sône.

Conférence :

- **Mercredi 12 avril à 20h** : Espace Guimet, conférence par Simon Du Chaffaut de l'université de Grenoble sur Charles Darwin et l'évolution.

Ateliers culinaires :

- **Samedi 6 mai** : salle des fêtes de St Jean le Vieux, repas gourmand organisé par notre chef étoilé Patrice Flamand.
- **Les 12 et 13 juin** : à 14h salle des fêtes de St Jean « dacquoise »

Périple des randonneurs :

- **Du 9 au 16 septembre**, 29 personnes partiront à la découverte de la vallée de l'Ubaye. Hébergement au centre de vacances « Lou Riouclar » sur la commune de Méolans-Revel.

Préretirés et retraités,
venez nous rejoindre
en adhérant au club
et en participant à ses activités.

Adhésion au club : 25 € par personne
Retirez votre bulletin d'adhésion
auprès de :

Jean-Claude DUMAS (secrétaire)

04 76 77 36 24 / le-perlet@revel-belledonne.com

Musique Au Balcon

Revel en musique

Musique au Balcon est une association revéloise qui propose aux enfants et aux adultes des ateliers dont l'objectif est d'organiser un travail multi-instrumental.



Monica Höhle aide les musiciens qui souhaitent former des duos, trios voire groupes plus importants à s'écouter, jouer ensemble, chanter et surtout se faire plaisir ! Se présenter sur une scène et s'épanouir dans la pratique de la musique ... Tel est le but des ateliers proposés par **Musique au Balcon**.

Venez partager l'enthousiasme des enfants (et celui de quelques invités !) lors de notre **concert de fin d'année** qui aura lieu le **samedi 3 Juin** à la salle de l'Oursière à 17h30.

Nous vous y attendons nombreux !

Le Bureau

Un toit au Balcon : des nouvelles des familles de réfugiés accueillies par le collectif revélois

Après la famille angolaise de Francisco et Anna, après David et Edgar, venant d'Angola et du Congo, nous accueillons depuis le 22 février dernier Bruno et ses deux filles, Bell et Bruna, et Jafé, venant tous les 4 d'Angola d'où ils ont fui les persécutions politiques.

Nous remercions chaleureusement La Gelinotte pour les deux chambres mises à leur disposition de décembre à mars. Avec le départ de Fredi et Nathalie pour la saison en refuge, et l'arrivée de saisonniers à la Gelinotte, cette solution d'hébergement se termine. Merci à eux encore une fois d'avoir permis à ces personnes d'échapper au froid de la rue.

Nous remercions également l'équipe municipale qui nous permet de pérenniser cet accueil en mettant le logement disponible à la cure à la disposition de l'association Un Toit au Balcon, créée pour l'occasion.

Bell et Bruna, 10 ans, sont scolarisées à Revel depuis le 13 mars où elles apprennent le français rapidement. Elles sont entourées de bénévoles pour l'accompagnement aux devoirs, mais aussi pour poursuivre les cours de français entrepris avec leur papa et Jafé.

Cet accueil reste une solution d'urgence provisoire, puisqu'au moment où nos hôtes accéderont à un logement et à une allocation de l'Etat, d'ici quelques semaines ou quelques mois, ils deviendront autonomes et nous quitteront malgré les liens qui se sont tissés.

Le collectif d'accueil regroupe aujourd'hui 70 familles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour apporter un peu de chaleur humaine à des personnes sans aucune ressources dont le parcours est ponctué d'attente, d'incertitude sur l'avenir et de préoccupations administratives sans fin.

Nous fonctionnons aujourd'hui grâce à des dons en nature (vêtements, nourriture, fournitures scolaires ...), en temps (cours de français, sorties culturelles ...) et grâce à une tirelire à disposition de chacun à la boulangerie. La création de l'association nous permet également d'accepter les chèques et virements ponctuels ou réguliers. L'argent récolté permet de faire face à des besoins tels que cartes de transport, forfaits téléphoniques, imprévus de santé non couverts, assurance et charges du logement, frais de cantine.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter à l'adresse :

untoitaubalcon@gmail.com

Pour suivre le projet, visitez notre page sur le site

www.revel-belledonne/vieassociative/untoitaubalcon

Couverture - Charpente - Zinguerie
Bardage - Isolation - Etanchéité - Plancher Piscine



Bien chez TOIT...

CCZ - Curot - Philippe
"Les Guimets"
38420 REVEL
Téléphone : 04 76 89 83 66
Portable : 06 58 09 33 22
philippe.curot@orange.fr



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane
Plomberie - Sanitaire
Energies Renouvelables (Bois-Solaire)
PG, Qualisoif, QualiBois

Charrière Neuve 38 420 Revel
Tel : 04-76-89-86-27 Fax 09-74-44-52-05



Zanone Pascal
zanone@zpcv.fr
www.zpcv.fr
06-09-26-07-40

5^{ème} édition de l'Ultra Tour des 4 Massifs (UT4M)

du 16 au 20 AOUT 2017

L'Ultra Tour des 4 Massifs, s'impose comme un trail de renommée internationale (32 nations représentées, 2400 inscrits en 2016) et offre aux coureurs une immense variété de paysages pour les 4 massifs concernés (Belledonne, Oisans, Chartreuse et Vercors) sur les 169 km à parcourir et plus de 11 000m de dénivelé positif.

Avec 10 formules adaptées à tous les niveaux, l'Ut4M permet de choisir sa course selon ses capacités, ses objectifs ou ses ambitions. Coureurs et leurs familles peuvent alterner jour de course, jour de repos, rencontres et découvertes, dans un cadre naturel hors du commun, alternant sentiers, sommets de moyenne et haute montagne autour de Grenoble.

Cette année l'ordre d'ascension et les horaires de départs sont modifiés pour permettre aux derniers de terminer leur parcours le samedi soir (et non le dimanche comme précédemment) et de profiter avec l'ensemble des participants et leur accompagnants de la soirée de clôture « Saturday Trail Fever ».

Grâce à l'accessibilité des 4 Massifs, l'Ultra Tour des 4 Massifs permet, contrairement à la plupart des courses de trail en montagne, de faire la part belle au public. On peut suivre l'Ut4M comme une étape de montagne du Tour de France ! Le parcours de l'Ut4M permet en effet aux spectateurs d'être au plus près des coureurs tout au long des parcours.

La particularité de l'Ut4M réside aussi dans le fait que l'organisation repose sur une équipe de bénévoles toujours plus nombreux d'année en année (600 sur l'édition 2016). Passionné ou souhaitant apporter votre pierre à l'édifice, cette expérience est faite pour vous ! Quel que soit l'envie et le temps disponible, il est temps de vous inscrire en tant que bénévole. Les missions sont diverses : assurer les ravitaillements, s'occuper des inscriptions, ouvrir ou fermer la course, assurer la sécurité des passages des coureurs, logistique, etc.

Toutes les informations sur <http://ut4m.fr/> et laissez-vous guider sur l'application Voluntéo.

Bravo Anaïs et Chloé

Anaïs nous a fait vibrer à Nove Mesto avec sa première victoire en coupe du monde et sa seconde place au sprint. Cette année de nouveau, aux championnats du monde de Hochfilzen, Anaïs obtient une deuxième place en relais mixte avec Martin Fourcade, Quentin Fillon Maillet et Marie Dorin-Habert. Puis elle se place troisième du sprint féminin.



Chloé est aussi une jeune biathlète qui fait maintenant partie de l'équipe de France.

Nous n'avons pas fini de nous émouvoir de vos belles courses !



Lettre ouverte aux Revelois et aux élus

La "démocratie participative" est le leitmotiv des revelois et élus depuis près de 10 ans ! Mais la mise en application patine toujours.

Quel est donc ce frein qui ne permet pas de s'assurer que les choix pour Revel sont représentatifs de ceux de la majorité des administrés ? Ce frein qui empêche l'éclosion d'idées qui fument ça et là.

Avec ses fêtes, ses associations, ses soutiens humanitaires, grâce au dynamisme de centaines de Revelois qui débordent d'énergie, d'audace, de solidarité et de créativité peu couteuses pour la collectivité Revel a un "coeur". Il lui faudrait un "poumon": peut-être des installations dédiées aux jeunes, un espace de "co-working" local, un centre médical partagé (kiné, infirmier, pharmacie,...), un coup de pouce à l'installation de commerces de produits locaux dans le centre, une école de musique, une salle communale dédiée aux activités culturelles et festives, etc... Bref, des rêves que l'on entend parfois chez les discrets, les modestes, les anciens, les entrepreneurs, les agriculteurs, les éleveurs, les innovateurs, les artistes,...

Nous avons semble-t-il décidé (?) de dépenser plus de 2 millions d'Euros pour une "belle" mairie et une "grande" école primaire. Dans l'état actuel des réalités (réduction du rôle des "petites" mairies, diminution du nombre d'élèves à l'école,...) Comment est-on sûr que c'est un choix démocratiquement partagé ? 3 500 € pour chacun des 650 foyers de la commune ne valaient-ils pas un débat plus ouvert ? N'était-ce pas là une occasion révéée de tester notre désir de participatif ?

Saluons au passage ceux qui, de Beauregard à Freydières, s'inscrivent déjà dans cette dynamique, tiennent et animent au quotidien des entreprises locales, des commerces et des lieux de vie, d'échanges et de partage.

HP Chapuis

Droit de réponse

Écrire que la démocratie participative « patine » à Revel exigeait un droit de réponse.

Le travail au quotidien de l'équipe municipale avec les nombreuses associations de Revel est pour nous gage de participation à la vie démocratique. D'autre part, depuis 2015 nous encourageons via le **Forum des Habitants** et le soutien de groupes-projets habitants « l'éclosion » de nouveaux projets pour le village : aire de jeux bientôt en construction, marché des créateurs annuel, sensibilisation et travail sur la sécurité routière, potager collectif, etc. Toutes les idées sont bienvenues dans le cadre de ce dispositif, et toutes seront prises en considération. Certaines idées citées plus haut ont d'ailleurs été évoquées ou travaillées par des groupes proches de ces préoccupations (espace de co-working, épicerie, réhabilitation du terrain de tennis, ...) : si ces idées vous intéressent, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour venir redynamiser ces travaux collectifs.

Pour rappel, les projets qui peuvent s'inscrire dans le cadre des groupes-projets habitants :

- Respectent les valeurs portées par l'équipe municipale : le respect de la loi, le respect de l'individu, respect du bien commun, le développement durable
- Sont collectifs, c'est à dire sont portés par au moins trois personnes servent l'intérêt collectif.
- Sont faisables financièrement : le groupe devra explorer cette faisabilité en lien avec l'équipe municipale.

Si le besoin s'exprime nous pourrions re-présenter ce dispositif lors d'une prochaine réunion publique, le forum des habitants datant de mai 2015.

Ainsi, la démocratie participative occupe bien une bonne partie du temps des élus et des citoyens volontaires et intéressés. Mais ne perdons pas de vue que la réalité de l'équipe municipale (15 personnes), c'est aussi des services à assurer et à rendre à l'ensemble de la population : des routes, des travaux d'entretiens et d'infrastructures, une école, des dossiers d'urbanisme, une équipe d'agents à encadrer, des budgets à gérer... !

L'équipe municipale



WHO GOT THE FLOWER ?! 2017

La quatrième édition de ce festival HIP HOP aura lieu du **26 au 30 AVRIL 2017**

au **COLÉO** à **PONTCHARRA-SUR-BRÉDA**.

Un programme exceptionnel et riche :

- **Des ateliers variés** : slam (poésie orale urbaine), beatbox (percussions vocales), graff (peinture réalisée à la bombe) et bien évidemment le breakdance, auprès de l'américain Reveal, un des pionniers de cette danse.
- **Samedi 29 avril** : The Colab ! Concept mélangeant musiciens acoustiques et danseurs dans un format battle.
- **Dimanche 30 avril** : le battle international de breakdance.
- Un véritable village hip-hop installé à partir du vendredi midi devant la salle de spectacle où public et artistes auront l'occasion de se retrouver pour un moment de détente avec des compétitions extérieures, un coin relaxation, des DJ jouant en continu, de la nourriture locale.



HIP HOP

En avant-première l'**Association Espace Hip Hop**, organisatrice de l'évènement interviendra (gratuitement) pendant le CLSH (Centre de Loisirs) des vacances d'avril à Revel pour présenter la culture Hip Hop et promouvoir ce festival.

Retrouve toutes les infos

sur <http://www.wgtf.fr/>



Petites Annonces

Pour accueillir votre famille ou vos amis, nous mettons à votre disposition un gîte douillet équipé pour 5/6 personnes.

- Espace clos, Grande terrasse avec vue extra sur le Grand Colon.
- Formule WE ou semaine.
- Contact : lapetitechaumiere38@gmail.com ou Tél : 06 65 21 81 60

Location débroussailleuse professionnelle AS MOTOR AS26



- machine puissante et légère de 60kg
- moteur 2 temps, idéal pour des dévers jusqu'à 35°
- capacité de 1500 m2 à l'heure
- tarif de 8€/h avec l'huile de mélange fournie
- Contact : C.MAGNAC - 06 99 17 38 55

Retrouvez toutes les annonces postées

sur le site :

www.revel-belledonne.com/annonces



Afin que vous puissiez vous aussi poster la vôtre, il suffit de demander une connexion pour être publié.

Mercredi 12 avril

Le perlet

Conférence :

"Charles Darwin et l'évolution"

20h00 - Espace Guimet

Dimanche 23 avril

1er tour élections présidentielles

8h00-19h00 - Salle de l'Oursière

Dimanche 7 mai

2ème tour élections présidentielles

8h00-19h00 - Salle de l'Oursière

Samedi 13 mai

APE - Marché aux fleurs

Place du marché

APE - Carnaval

Samedi 6 mai

Le perlet - Repas gourmand

St Jean le Vieux

Samedi 20 mai

AFR - Journée théâtrale

à partir de 17h30 - Salle de l'Oursière

Samedi 3 juin

MAB - Concert de fin d'année

17h30 - Salle de l'Oursière

Samedi 10 juin

APE - Journée pétanque

Dimanche 11 juin

1er tour élections législatives

8h00-19h00 - Salle de l'Oursière

Dimanche 18 juin

2ème tour élections législatives

8h00-19h00 - Salle de l'Oursière

Samedi 24 juin

AFR - Fête de l'été

Centre village

Vendredi 30 juin

APE - Fête de l'école

Cour de l'école

Cinéoile - 22h00

Infos utiles

Secrétariat

Tél. : 04 76 89 82 09

Fax : 04 76 89 83 13

mairie@revel-belledonne.com

Ouverture au public

Lundi : 13h30 - 17h00

Mardi : 14h00 - 19h00

Mercredi : 08h30 - 11h30

Vendredi : 14h00 - 18h00

Services Techniques

Tél. : 04 76 00 90 67

services-techniques@

revel-belledonne.com

Service Animation

Tél. : 04 76 89 86 00

3-13 ans : 06 87 71 53 04

11-17 ans : 06 37 77 58 39

Infos pratiques EDF-GDF

Accueil téléphonique : 0 810 668 284

Urgence Électricité : 0 810 333 438

Bibliothèque Municipale

Tél. : 04 76 89 86 45

Site Web

Retrouvez toutes les informations de contacts sur

<http://revel-belledonne.com/mairie>

